

- Mission Aides de l'État
- Mission Chorus

## Accès au formulaire GNR agricole depuis le portail Chorus Pro rénové et Assistance Chorus Pro

### 1) Accès à l'espace DémaTIC de Chorus Pro

Le portail Chorus pro est accessible au lien suivant :

<https://portail.chorus-pro.gouv.fr>

1. Cliquer sur domaine
2. Sélectionner « Remboursement de taxes »



3. Cliquer sur « Accéder »

4. Entrer votre identifiant et votre mot de passe de votre compte Chorus Pro

### Connexion

#### Entrez votre identifiant et votre mot de passe

Adresse de connexion :

Mot de passe :

SE CONNECTER

[Mot de passe oublié ?](#)

5. Sélectionner le formulaire dédié à l'aide GNR agricole

« DEMANDE D'AIDE au titre de la période 26-04 pour : le GAZOLE NON ROUTIER (GNR) [\*] LE FIOUL LOURD (FL) [ ] LE GAZ NATUREL (GN) [ ] ACHETES POUR LES ACTIVITES AGRICOLES DU MOIS D'AVRIL 2026 »

### Mise en œuvre de la double authentification

La double authentification est une fonctionnalité qui permet de renforcer la sécurité de vos comptes en agissant comme une protection supplémentaire en cas de vol de votre mot de passe.

Il s'agit donc d'ajouter à votre mot de passe un deuxième facteur d'authentification vous permettant de vous connecter à votre compte : un code temporaire reçu par courriel ou via une application mobile dédiée, ou alternativement par utilisation d'une clef de sécurité.

Depuis le 18 septembre 2024, un dispositif de sécurisation des comptes a été mis en place sur le Portail de Services Chorus Pro. Tout utilisateur doit donc désormais disposer d'un deuxième facteur d'authentification.

- Mission Aides de l'État
- Mission Chorus

### Les différentes étapes à suivre

Lors de votre première connexion, après avoir renseigné votre mot de passe, un code de sécurité temporaire est automatiquement généré et envoyé sur votre adresse mail de connexion afin d'être saisie sur Chorus Pro. Pour vos connexions ultérieures, nous vous préconisons d'utiliser une application d'authentification qui vous permettra de recevoir le code de sécurité temporaire de façon immédiate.

En effet, le code transmis par mail a une durée de validité limitée. Selon les fournisseurs d'accès, la réception du mail peut être postérieure à sa limite de validité. Il faudrait alors générer un nouveau mail d'authentification (en accédant à la page de saisie du code d'authentification) lors d'une nouvelle tentative de connexion.

Par ailleurs, l'utilisation de deux médias distincts permet une meilleure sécurité. Par conséquent, nous ne recommandons pas l'utilisation des modules de double authentification gérés au niveau des navigateurs pour obtenir un code d'authentification.

Pour aller plus loin :

<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/chorus-pro-mise-en-oeuvre-de-la-double-authentification/>

### Informations

Dans le cadre du renforcement de la sécurité d'accès au portail et dans la perspective du futur déploiement de la facturation interentreprises, les modalités d'accès au portail ont évolué.

**Tous les utilisateurs ayant un mot de passe modifié il y a plus de 6 mois sont obligés de renouveler leur mot de passe. L'adresse de connexion est désormais utilisée pour transmettre le lien d'initialisation.**

Ce changement a mis en évidence la difficulté suivante :

- Certains utilisateurs utilisent une adresse de connexion sur laquelle ils n'ont plus la main. Ils ne peuvent donc pas recevoir le mail de réinitialisation du mot de passe ;
- Dans ce cas, il est nécessaire de créer un nouveau compte et d'activer, pour les gestionnaires principaux, une procédure de transfert du rôle via un ticket support.

## **2) Contacter l'assistance Chorus Pro**

L'assistance Chorus Pro peut être sollicitée de diverses façons :

- En mode non authentifié, cliquer sur « Nous contacter » en bas de la page d'accueil




Version V3.9.11

Langue  Français ▾

#### Nous suivre

- [Twitter](#) 
- [Dailymotion](#) 
- [Youtube](#) 
- [LinkedIn](#) 

#### Nous connaître

- [Plan du site](#)
- [Nous contacter](#)
- [Notes de version](#) 

- Mission Aides de l'État
- Mission Chorus

Vous pouvez ainsi utiliser 3 canaux pour contacter le support Chorus pro :

## Contactez le support Chorus Pro

Pour contacter le support Chorus Pro en cas d'incident, vous pouvez utiliser l'une des solutions ci-dessous



### Discuter avec notre agent virtuel

ClaudIA, notre assistante virtuelle, vous aide dans la résolution de vos problèmes 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

[Accéder à ClaudIA](#)



### Echanger en ligne avec un agent

Nos agents vous répondent directement en ligne du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

[Discuter avec un agent](#)



### Envoyer une demande d'aide au support

Complétez le formulaire d'aide en ligne afin qu'un agent puisse vous aider à résoudre votre problème.

[Envoyer un ticket](#) ↗

- Mission Aides de l'État
- Mission Chorus

En mode authentifié cliquer sur « support »

The screenshot shows the Chorus Pro portal interface. At the top, there are navigation tabs for 'Entreprise', 'Entité publique', 'Particulier', and 'Association'. Below these are main navigation links: 'ACCUEIL', 'DOMAINES', 'ACTUALITÉS', 'APPROBATIONS', 'SUPPORT', and 'COMMUNICATION'. A user profile 'PL Pauline Lethier' is visible in the top right. A dropdown menu for 'SUPPORT' is open, showing the option 'Nous contacter'. The main content area is titled 'Les domaines Chorus Pro' and features a grid of six service cards: 'Marché', 'Commande', 'Facturation', 'Organisation', 'Raccordements', and 'Outils'. Each card includes an icon, a title, a brief description, and a link to 'Accéder au domaine'. On the left, there is a blue sidebar with a welcome message and a section for 'Fonctionnalités les plus utilisées'. A search bar is located in the top right of the main content area.

**Bienvenue sur le Portail Chorus Pro**

Afin de simplifier la vie des entreprises et de réduire les délais de paiement, les administrations publiques se sont dotées de la plateforme Chorus Pro pour la réception des factures de leurs fournisseurs.

Chorus Pro est obligatoire et accessible par de nombreuses modalités répondant aux besoins des entreprises : au travers du présent portail, directement au sein de certains logiciels de gestion comptable ou par des portails ou logiciels spécialisés, par l'intermédiaire de votre expert-comptable ou d'une entreprise spécialisée.

[Accéder à la documentation](#)

**Fonctionnalités les plus utilisées**

**Les domaines Chorus Pro**

Je veux créer mon compte...

**Marché**  
Consultations, dume  
[Accéder au domaine](#)

**Commande**  
Engagements, certificats de cessibilité  
[Accéder au domaine](#)

**Facturation**  
Factures, factures de travaux, frais de justice, remboursement de taxes  
[Accéder au domaine](#)

**Organisation**  
Structures, utilisateurs, annuaire des structures publiques  
[Accéder au domaine](#)

**Raccordements**  
Raccordements EDI et API  
[Accéder au domaine](#)

**Outils**  
Signature  
[Accéder au domaine](#)